

FICHE DE POSTE

ADJOINT(E) AU CHEF DE L'UNITE TERRITORIALE DE MARIPASOULA – RESPONSABLE PROJETS, DEVELOPPEMENT & CULTURE

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte croissance démographique, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les pré requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni - DTM)

Statut :

Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux agents des 3 fonctions publiques, aux contractuels Quasi-Statut Environnement et par défaut aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

En lien avec les services du siège et sous l'autorité du chef de l'unité territoriale (UT) de Maripasoula, l'adjoint(e) au chef d'UT - responsable projets, développement et culture :

- encadre les agents de développement (2) du bourg de Maripa-Soula ;
- accompagne le pilotage des conventions d'application signées avec les communes de Maripa-Soula et Papaïchton ;
- contribue à l'animation du réseau des partenaires locaux sur les sujets développement, culture & EEDD ;
- facilite l'émergence et la mise en œuvre de projets de développement local, d'acquisition de connaissance, de sauvegarde et de valorisation des patrimoines culturels ;
- appuie le chef de délégation dans la gestion de la délégation.

Il/elle est amené(e) à assurer plus spécifiquement les missions suivantes :

Encadrement des agents de développement & appui au chef d'UT

Il/Elle est la responsable hiérarchique du chargé et de l'agent de développement basés sur Maripa-Soula. Il/Elle gère le suivi RH, la planification des tâches, le suivi des dossiers et la mise en œuvre des changements requis par la stratégie.

En sa qualité d'adjoint(e) au chef d'UT, il/elle s'assure de la bonne coordination du travail inter-équipes au niveau des UT et équipes de Maripa-Soula et Papaïchton. Il/elle assure une présence régulière sur les différents sites avec pour objectif d'en améliorer le fonctionnement, ainsi qu'un soutien au chef d'UT de Maripa-Soula dans la gestion au quotidien des équipes du Maroni. Il/elle peut être amené(e) à assurer l'intérim.

Pilotage des conventions d'application & animation de réseau

En sa qualité de responsable de la cellule développement et culture, il/elle dispose d'une vision thématique transversale sur la Délégation du Maroni lui permettant d'assurer le suivi et d'accompagner le pilotage des conventions d'application avec les équipes et les partenaires.

En interne, il/elle accompagne les agents de développement et pilotes des projets conventionnés dans la mise en œuvre opérationnelle des actions programmées. Il/elle propose un appui méthodologique aux agents en fonction des besoins identifiés, en lien étroit avec leurs responsables hiérarchiques. Il/Elle peut être amené(e) à réaliser les entretiens annuels de ces agents, aux côtés et en soutien à leurs responsables hiérarchiques.

En externe, il/elle supervise et participe aux temps forts des projets conventionnés (COFIL, COTECH) au nom ou aux côtés des chefs d'UT et en lien étroit avec le chargé de mission Charte du siège. Il/elle s'assure de l'animation du partenariat global PAG/Mairies autour des conventions d'application.

Facilitation de projets culturels et de développement local

En sa qualité de responsable de la cellule développement et culture, il/elle dispose d'une vision thématique transversale sur la Délégation du Maroni sur les enjeux relatifs au développement local et aux patrimoines culturels matériels et immatériels, et en assure la cohérence avec la cellule patrimoines en contribuant à renforcer les rapports homme/nature.

A ce titre et en lien fonctionnel étroit avec les référents et responsables thématiques, il/elle identifie et accompagne des actions de développement local, d'acquisition de connaissance, de sauvegarde et de valorisation des patrimoines dans le respect des objectifs stratégiques du PAG.

Formation et compétences (Savoir faire)

- Formation niveau Bac + 5
- Expérience en développement local, gestion et évaluation de projets
- Capacité et expérience à élaborer des documents à caractère stratégique
- Gestion de processus de gouvernance locale et planification participative
- Compétences, connaissances ou expériences dans le champ des sciences humaines appréciées.
- Animation de réseau
- Connaissance du territoire du parc et de ses spécificités culturelles

Capacités (savoir être)

- Sens des responsabilités et des relations humaines
- Capacité à coordonner des agents, à travailler en équipe, à la circulation d'information, et à gérer les personnels, en particulier dans un contexte multiculturel
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers
- Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles et de rapportage
- Capacité à vivre et travailler en site isolé,
- Disponibilité et horaires variables
- Permis B

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une évaluation et un entretien avec un jury.

Pour toute information sur le poste, sur Maripasoula ou sur la DTM, vous pouvez joindre Stéphane DEFRANOUX, chef de la DTM, par téléphone au 0694212411 ou par mail à l'adresse suivante stephane.defranoux@guyane-parcnational.fr

Echéance de recrutement : 1^{er} août 2022

Date limite de candidature : 9 juillet 2022

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de Pascal VARDON, Directeur du parc amazonien de Guyane

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à : Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des ressources humaines - 1 rue de la Canne à sucre - 97354 Rémire Montjoly recrutements@guyane-parcnational.fr

En mettant en copie Stéphane DEFRANOUX, stephane.defranoux@guyane-parcnational.fr